



## DES FRICHES AUX START-UP

Les Forges de Clabecq.

# UN PAYSAGE WALLON

Entre préservation du patrimoine et devoir de mémoire, les Belges francophones ont bien appris leurs leçons d'histoire industrielle. Au prix, aussi, de quelques milliards engloutis... N'aurait-il pas mieux valu rendre ces terrains aux entreprises de demain?

**S**oixante ans après la catastrophe de Marcinelle, et quelques milliards venus d'Europe de la Région et du privé, les friches industrielles wallonnes disparaissent doucement du paysage. Trop doucement, certes... Mais le renouvellement du visage wallon balaféré prend du temps. À l'époque où il était ministre de l'Aménagement, l'Écolo Philippe Henry voulait permettre une accélération ciblée. *"Pour les sites urbains proches des gares, je privilégierai une reconversion pour de l'habitat dense et, dans les centres urbains, pour des bureaux ou des ac-*

*tivités de service. Les sites proches des voies d'eau pourront être reconvertis pour des activités économiques liées à ce mode de transport... Enfin, les terrils et les carrières pourront être reconvertis en zone verte ou en zone naturelle."* L'intention était louable, mais les chances restent alors que les années se suivent.

Actuellement, les inventaires wallons de l'administration et de la SPAQuE (Société publique d'aide à la qualité de l'environnement) évoquent environ 5.000 friches industrielles, dont 3.500 sites sont considérés comme pollués, pour une superficie totale d'environ 10.000 hectares. 80 % de ces friches se situent sur l'axe Sam-

bre-Meuse. Que faire de tous ces terrains à dépolluer et transformer? *"La SPAQuE travaille à différents niveaux: l'inventaire des sites potentiellement pollués, l'élaboration et l'actualisation des listes de sites prioritaires à réhabiliter, la réhabilitation effective des friches industrielles polluées et des décharges et notamment la gestion et la maintenance des sites réhabilités. La société fait bien d'autres choses évidemment"* explique Jean-Frédéric Delière, son porte-parole.

Le gouvernement wallon a compris l'urgence de nettoyer les sols. À travers le Plan Marshall, 28 sites ont été traités pour un budget de 247 millions d'euros et pour le Plan Marshall



Le PASS, à Frameries.

## AIDES D'ÉTAT OU PAS?

La Commission européenne scrute attentivement le travail de rénovation des friches wallones...

**L**a rénovation des terrains pollués ou non est-elle une aide déguisée aux entreprises? Ces dernières sont-elles favorisées par la Région indirectement? Pour rappel, depuis 2001, la SPAQuE a réhabilité près de 800 hectares de friches. Des dizaines de ces sites réhabilités connaissent aujourd'hui de nouvelles affectations qui permettent de dégager des bénéfiques: PME, commerces, bureaux, logements, musées, mais aussi piscine et espaces verts.

Mais deux questions reviennent fréquemment: la SPAQuE bénéficie-t-elle d'aides d'État de la part de la Région? Octroie-t-elle des aides d'État à des entreprises en réhabilitant des sites pollués? Le dossier est suffisamment sensible pour que trois ministres (Magnet, Marcourt et Di Antonio) du gouvernement wallon se penchent sur cette question. Et la SPAQuE d'apporter une réponse précise: "Il est d'abord nécessaire d'identifier le bénéficiaire. D'une part, la SPAQuE peut être considérée comme le bénéficiaire d'aides en ce qui concerne le financement par la Région de certaines de ses activités. Mais exerçant des missions de service public à la demande de la Région, elle peut être rétribuée par la Région et donc, bénéficier de compensations pour l'exercice de ses missions. D'autre part, dans l'exercice même de ses activités, elle est attentive à ne pas accorder des aides d'État à des tiers. Des analyses juridiques commandées, il ressort clairement qu'elle ne perçoit aucune aide d'État induite et qu'elle-même n'en accorde pas à des tiers puisqu'elle exerce ses activités à des conditions de marché et est, notamment, soumise à la loi sur les marchés publics. Enfin, concernant les activités commerciales... que la SPAQuE est libre d'entreprendre dans le cadre de son objet social, celles-ci sont financées par les fonds propres de la SPAQuE, ce qui exclut toute aide d'État".

# CONTRASTÉ

Vert, ce sont 30 sites pour lesquels 121 millions ont été investis. En 2015, 20 projets retenus par le gouvernement wallon concernent 21 friches industrielles comme le site "Garocentre Magna Park" à La Louvière, sur lequel l'intercommunale IDEA développera une zone d'activité économique (ZAE), ou le site "Lumat" à Charleroi, sur lequel le Port autonome développera une autre ZAE.

## LE PRIVÉ POUR NETTOYER

La tâche n'est pas mince. Trop de friches restent encore en attente malgré les centaines de millions publics. Le ministre wallon Carlo Di Antonio a lancé très récemment un appel aux investisseurs privés pour réaliser de nouveaux projets de réhabilitation. Près de 300 sites sont identifiés dans 131 communes. Soit autant de leviers "pour renforcer l'attractivité du territoire". Mais l'important est ailleurs: "Ouvrir plus largement les réaménagements de sites à des opé-

*rations portées par des investisseurs privés, seuls ou en partenariat avec des opérateurs publics, permettra d'accélérer le processus de valorisation du territoire régional" résume le ministre.*

L'inconscient collectif wallon (et bruxellois) stigmatise souvent le grand Liège ou Charleroi comme les seuls chancres. Dans le Hainaut, on dénombre 40 % des friches wallones. Toutefois, d'autres espaces ont été abandonnés! Entre 1976 et 1984, le secteur industriel du Brabant wallon a aussi additionné les fermetures: papeteries de Genval, de La Hulpe, la laiterie d'Orp-Jauche, la fabrique de textiles Fabelta à Tubize, la faillite de l'usine sidérurgique Henricot à Court-Saint-Étienne, et des Forges de Clabecq... Depuis, tout n'a pas été rénové...

La mémoire collective garde plutôt les mines au cœur de la terre et des livres. Pourtant, la Wallonie possède un passé parfois méconnu, qui a →

**“ASSAINIR UNE FRICHE, C’EST TIRER UN TRAIT SUR LE PASSÉ, S’OUVRIR À LA CRÉATIVITÉ, CHANGER LES MENTALITÉS ET CONSTRUIRE L’INNOVATION.”**

marqué son territoire, comme le rappelle Julien Denayer, chercheur en géologie à l’Université de Liège, dans son ouvrage *Le minerai de fer en Wallonie*. “Peu de gens savent que des mines de fer ont existé chez nous. Il ne reste pratiquement aucun témoin de cette riche industrie. Pourtant, j’ai recensé plus de 3.000 gîtes et lieux où l’exploitation est prouvée entre 1830 et 1975. Sur l’ensemble de l’histoire de l’exploitation du fer wallon, entamée à la préhistoire, on peut estimer que... 20 millions de tonnes de minerai de fer ont été produites!”

Le bassin houiller wallon est l’un des plus anciens de la révolution industrielle sur le continent européen. Trois sites miniers wallons ont été conservés et ont développé des aspects précis: descente dans la mine à Blegny, catastrophe de 1956 et Musée du Verre et de l’Industrie au Bois du Cazier, développement d’un pôle muséal des arts contemporains au Grand-Hornu. Ces trois sites miniers sont d’ailleurs reconnus depuis juillet 2012 comme patrimoine mondial de l’Unesco.

**“LE NOMBRE DE SITES PRÉSERVÉS EN WALLONIE EST LOIN D’ÊTRE NÉGLIGEABLE POUR UN AUSSI PETIT TERRITOIRE.”**

Entre Liège et Maastricht, Blegny-Mine est une authentique mine de charbon où l’on peut descendre dans les galeries souterraines à -30 et -60 mètres via le puits d’origine à la découverte du travail des “gueules noires”. Pour rappel, le Comité ministériel de coordination économique et sociale a décidé en 1975 que le charbonnage ne recevrait plus de subventions dès 1980. Le dernier charbonnage de la province ferme alors. C’est Gilbert Mottard, gouverneur en 1976, qui propose une réaffectation touristique. Jacques Crul, directeur de Blegny-Mine, s’en souvient: “Évidemment, on a eu cette opportunité exceptionnelle avec la décision d’être conservés avant la fermeture. Cela nous a permis d’avoir du matériel de 1948 encore en état de fonctionnement. Notre chance est aussi d’avoir pu garder l’expérience de la mine.

Nous avons entre 90 et 95.000 entrées payantes sans oublier tous les visiteurs que le site accueille. On visite notre mine aujourd’hui avec les 5 sens... et à partir de 7 ans pour en tirer une expérience intéressante”.

Partie prenante de la programmation “Mons 2015”, de son côté, l’écomusée du Bois-du-Luc plonge dans une autre facette du passé du charbonnage. Le côté associatif et social très poussé est développé avec la création d’une ville à part entière entre 1838 et 1920: écoles, hôpital, 698 logements pour le personnel...

Enfin, on ne peut passer sous silence le cas à part du PASS à Frameries. En 1997, les autorités européennes et wallonnes décident de transformer l’ancien charbonnage du Crachet, à l’abandon depuis 1960, en un lieu de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. L’urbanisme du site et l’architecture des bâtiments sont confiés à Jean Nouvel. Ce lieu a englouti en mauvaise gestion des millions de la Région et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le site a fait, en outre, l’objet d’une guéguerre politique PS-cdH et on ne peut malheureusement pas dire que les enfants des écoles publiques montoises aient été vraiment poussés à s’y rendre. Affligeante Wallonie parfois...

## FRICHES MISES AU VERT

Tous ces chancres industriels wallons peuvent aussi virer au “vert” comme à La Louvière où la SPAQuE installe 3.844 panneaux photovoltaïques sur le site “SAFEA”. Au “Corderie Laurent” à Boussu, c’est le miscanthus qui a été planté, un combustible (biomasse, pellets) pour produire électricité et chaleur... sur 2 hectares. Enfin, avec un peu de retard, à l’initiative de l’Université de Liège, le projet VERDIR va voir le jour avec de nombreux acteurs extérieurs comme les Pôles de compétitivité (Mecattech, Greenwin, Wagralim...) en bordure de Meuse. La volonté est de récolter des produits frais et de les transporter vers les centres urbains du Bassin liégeois avec un coût écologique réduit.

Face à tous ces lieux d’histoire, de sueur et de mémoire, des passionnés gardent l’œil vif. En 1984, lorsque l’ASBL Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB) voit le jour sous l’im-

pulsion de Claude Gaier, il n’existe aucune politique globale de sauvegarde. Au fil de la création d’outils par la Région wallonne, les mentalités évoluent. L’arrivée de la SPAQuE amène évidemment une professionnalisation des moyens financiers comme l’évoquait en 2011 le directeur de l’institut Jules Destrée, Philippe Destatte: “L’assainissement des friches industrielles, leur réhabilitation, permet de tirer un trait culturel et un trait moral sur le passé wallon, d’ouvrir l’esprit à la créativité, de changer les mentalités et de construire l’innovation”.

Avec un recul de 40 ans, Jacques Crul, secrétaire général de PIWB et directeur de Blegny-Mine dresse un bilan passionné mais sans concession de la sauvegarde du patrimoine industriel en Wallonie de 1975 à 2015: “On ne peut pas prétendre que les Wallons se soient véritablement appuyés sur leur glorieux passé industriel pour amorcer leur reconstruction après le séisme économique et social qu’a représenté et que représente encore la quasi-disparition de l’industrie lourde traditionnelle. Toutefois, le panel des sites préservés et des activités de conservation de la mémoire de cette aventure humaine et technique est loin d’être négligeable pour un aussi petit territoire”.

Que faire à présent, continuer à englober des millions d’euros pour garder des lieux de mémoire ou raser et redonner des terrains aux entreprises de demain? Pour Jacques Crul, “il ne faut pas tout garder. Il faut décider de ce qui est important ou pas. Il manque actuellement une vision globale politique en la matière”. Ces lieux de mémoire vont continuer à être ballottés, localement, entre la volonté de sauvegarde d’anciens travailleurs, d’habitants ou de cercles d’histoire... et les impératifs économiques d’une Région exsangue en manque de moyens et de terrains pour développer les entreprises de demain. Tout en préservant les terres agricoles, elles aussi indispensables à la santé de la Wallonie.

✗ Vincent Liévin

➔ À lire pour les passionnés: *Mémoire d’industries - État des lieux du patrimoine industriel et social en Wallonie et à Bruxelles*, Éd. de la Province de Liège, n°6 de la revue annuelle de l’ASBL Patrimoine industriel.